

Evaluation des incidences : Formulaire E
Manifestation hors chemin
Période : 1^{er} avril au 31 juillet

Située à un carrefour biogéographique, la forêt de Fontainebleau accueille une faune et une flore aussi remarquables qu'exceptionnelles, au point que certains scientifiques la considèrent comme la forêt la plus riche d'Europe de l'Ouest. Chaque habitat se distingue selon la diversité des substrats et des conditions climatiques, avec aussi les actions humaines passées et présentes (pâturage, écobuage, gestion sylvicole...). Le caractère endémique et typique des habitats présents sur le site fait de ce massif **un réservoir de biodiversité à l'échelle régionale.**

→ La manifestation emprunte à la fois les chemins et traverse les parcelles forestières. La faune, la flore et les habitats peuvent potentiellement être impactés par cette manifestation sportive.

Le massif de Fontainebleau accueille 16 espèces d'oiseaux, 6 espèces de chauves-souris, 5 espèces d'insectes, 2 espèces de flore et 24 habitats d'intérêt communautaire.

Certaines espèces possèdent la même écologie, c'est-à-dire que les habitats de reproduction ou de floraison sont identiques. 5 grands types d'habitats se distinguent :

- les boisements de vieux Hêtres et de Chênes
- les boisements de vieux Pins
- les milieux ouverts : landes et pelouses
- les zones humides : marais, tourbières, roselières ...
- les mares : de platière, de plaine, permanentes ou temporaires

Les espèces concernées par ce formulaire	
Boisements de vieux Hêtres et de Chênes	
Aigle botté	Oiseaux
Bondrée apivore	
Pic mar	
Pique-prune	Insectes
Grand capricorne	
Taupin violacé	
Lucane cerf-volant	
Dicrane vert	Flore
Boisements de vieux Pins	
Circaète Jean-le-Blanc	Oiseaux
Pic cendré	
Pic noir	
Habitats ouverts à semi ouverts (landes, pelouses, parcelles en régénération)	
Engoulevent d'Europe	Oiseaux
Fauvette pitchou	

Les espèces concernées par ce formulaire	
Alouette lulu	Oiseaux
Pie-grièche écorcheur	
Habitats humides (marais, roselières, étangs...)	
Balbusard pêcheur	Oiseaux
Bihoreau gris	
Blongios nain	
Busard des roseaux	
Butor étoilé	
Martin pêcheur	
Sterne pierregarin	
Mares	
Triton crêté	Amphibien
Flûteau nageant	Flore

Les habitats concernés par ce formulaire	
Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (<i>Littorelletalia uniflorae</i>)	Mares temporaires ou permanentes
Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou des <i>Isoeto-Nanojuncetea</i>	
Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp.	
Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>	
Roches siliceuses avec végétation pionnière du <i>Sedo-Scleranthion</i> ou du <i>Sedo albi-Veronicion dillenii</i>	
Landes humides atlantiques septentrionales à <i>Erica tetralix</i>	Landes sèches et humides
Landes sèches européennes	
Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	Pelouses sableuses, rupicoles ou calcaires
Dunes intérieures avec pelouses ouvertes à <i>Corynephorus</i> et <i>Agrostis</i>	
Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l' <i>Alyso-Sedion albi</i>	
Pelouses calcaires de sables xériques	
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) [*sites d'orchidées remarquables]	
Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	

Les habitats concernés par ce formulaire	
Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)	Pelouses sableuses, rupicoles ou calcaires
Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	
Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion-caeruleae)	Zones humides
Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	
Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae	
Tourbières basses alcalines	
Hêtraies atlantiques, acidophiles à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)	Forêts humides ou sèches
Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum	
Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion	
Tourbières boisées	
Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	

La période d'avril à juillet est la période de pleine activité pour la faune et la flore. Les oiseaux migrateurs reviennent d'Afrique, les chauves-souris se réveillent et la flore apparaît.

Cette période cruciale débute dès l'arrivée des oiseaux sur le site jusqu'à l'envol des jeunes. Il s'agit de la période du cycle de vie la plus importante pour la pérennité de l'espèce. Cette période peut s'étaler sur 5 à 6 mois selon les espèces.

Le massif de Fontainebleau accueille une faune liée exclusivement aux vieux bois et au bois mort. On les appelle les insectes sapro-xylophages. La durée de vie des adultes est relativement courte, elle ne dépasse pas 3 mois. Les mois de juin à juillet sont cruciaux pour ces espèces pour se reproduire et pérenniser l'espèce.

Enfin, une espèce de flore est recensée sur le massif de Fontainebleau : le Flûteau nageant. Il s'agit d'une espèce aquatique qui vit dans les mares. La floraison de cette espèce s'étale entre le mois de mai à septembre.

- La particularité de certaines espèces :

Les insectes sapro-xylophages notamment le Taupin violacé et le Pique prune, sont de très bons bioindicateurs de la valeur patrimoniale et écologique d'un milieu forestier. On les retrouve dans les îlots de très vieux bois dans les micro-habitats tels que les cavités. Ces espèces sont essentielles dans le fonctionnement écologique des milieux forestiers.

Le flûteau nageant est dit à éclipse. En fonction des conditions climatiques et physico-chimiques de la mare, l'espèce peut fleurir ou pas.

- Pourquoi certaines espèces ou habitats ne nécessitent pas de mesure de prévention ou d'évitement ?

Concernant le Triton crêté, la reproduction est terminée. Certains individus sont repartis dans les boisements proches des mares et d'autres, dont les juvéniles, restent dans le fond de la mare. L'incidence sur ces espèces est nulle voire inexistante si la manifestation ne consiste pas à remuer le fond de la mare avec des épauillettes.

Concernant les insectes sapro-xylophages, c'est-à-dire les espèces liées exclusivement aux vieux bois, ils se situent dans les réserves biologique intégrales. La réglementation de ces réserves interdit l'accès à ces parcelles.

Quant au Lucane cerf-volant, il s'observe le long des chemins. Toutefois, l'impact d'une manifestation ponctuelle ne saurait égaler celui d'un groupe de corvidés qui prédate l'espèce. La seule incidence négative sur ces espèces est le cas d'un abattage d'arbre susceptible d'abriter l'une des espèces évoquées. Dans ce cas, la manifestation doit être déplacée.

Enfin, l'absence de données sur les colonies de chauves-souris ne permet pas de mettre en place des mesures de prévention ou d'évitement. En effet, après la période d'hibernation, les chauves-souris se regroupent pour former des colonies. Les mises bas et le nourrissage des jeunes est alors l'activité principale.

- La particularité du massif bellifontain

Au-delà de l'évaluation d'incidence Natura 2000, l'ONF a mis en place une réglementation spécifique pour les courses d'orientations. Pour des raisons de sécurité, celles-ci sont interdites sur l'ensemble du massif à l'exception de la forêt domaniale de la Commanderie du 1^{er} mai au 31 juillet. Toutes les courses d'orientation doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès du service accueil et biodiversité de l'agence interdépartementale de Fontainebleau de l'ONF et doivent se situer sur des cartes validées par l'ONF.

- Les incidences néfastes sur certaines espèces :

Une forte fréquentation peut avoir plusieurs impacts sur la reproduction des oiseaux, notamment :

- Diminution du succès reproducteur
- Ralentissement de la croissance des poussins
- Changement de la distribution des couples nicheurs
- Augmentation de la prédation
- Diminution de l'attention portée aux poussins
- Abandon des sites ou diminution de la fidélité aux sites de reproduction

Le piétinement, la cueillette, la dégradation de la qualité de l'eau sont autant de facteurs de dégradation envers la flore et les habitats.

- Quelles sont les solutions pour éviter de déranger les habitats et les espèces ?

Eviter les zones dites de sensibilité « forte à très forte ». Pour cela, je regarde si la manifestation traverse les zones suivantes :

Nb : Plusieurs cases peuvent être cochées.

Les zones jaunes..... Il s'agit d'une alerte écologique, je fais attention de ne pas déranger les oiseaux présents sur la zone. La manifestation peut avoir lieu sur le tracé défini.

Les zones oranges.....La manifestation traverse des zones sensibles. J'ai rencontré l'animateur et je m'engage à préserver ces milieux fragiles en suivant les recommandations de l'animateur :

-
-
-

Les zones rouges..... La manifestation traverse des zones à fort enjeu écologique. J'ai rencontré l'animateur et je m'engage à préserver ces milieux fragiles en suivant les recommandations de l'animateur :

-
-
-

Les zones noires..... Je m'engage à contourner les zones et par conséquent de définir un nouveau tracé. Ces zones correspondent aux Réserves Biologiques Intégrales du massif de Fontainebleau qui sont interdites d'accès au public. Au-delà de Natura 2000, il s'agit d'appliquer la réglementation en vigueur.

Je ne circule dans aucune zone indiquée (jaune, orange, rouge ou noire) sur la carte..... La manifestation peut se dérouler, il n'y a pas d'incidence sur les espèces d'intérêt communautaire.

- Je fais en sorte que ma manifestation reste bien sur les chemins et ne pénètre en aucun cas dans les parcelles,
- Je respecte le parcours validé par les agents ONF.

Fait à _____, le _____

Signature